

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 42 (1904)  
**Heft:** 52

**Artikel:** Assurez-vous !  
**Autor:** R.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-201772>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 30.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à  
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER  
Grand-Gêne, 11, Lausanne.

Montreux, Genève, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,  
St-Limier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,  
Lucerne, Lugano, Coiré, etc.

Rédaction et abonnements :  
BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE

SUISSE : Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50.  
ÉTRANGER : Un an, fr. 7,50.

Les abonnements datent des 1<sup>er</sup> janvier, 1<sup>er</sup> avril, 1<sup>er</sup> juillet et 1<sup>er</sup> octobre.  
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES

Canton : 15 cent. — Suisse : 20 cent.  
Étranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.  
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

## L'ami de Juste-Olivier.

Le monde lettré de Lausanne a inauguré vendredi 23 décembre, à l'occasion du centenaire de la naissance de Sainte-Beuve, une plaque encastrée dans la façade de l'ancienne Académie et portant, avec un médaillon de l'auteur des *Lundis* — œuvre de M. Raphaël Lugeon, d'après David d'Angers, — une inscription rappelant que Sainte-Beuve a professé à Lausanne, de 1837 à 1838, son cours sur Port-Royal, origine du célèbre ouvrage qu'il dédia à ses auditeurs lausannois.

Sainte-Beuve passe pour un esprit extrêmement ondoyant, et l'on reproche à ses œuvres de manquer d'âme, de larguer d'idées. Il n'en reste pas moins que ses *Portraits littéraires*, ses *Lundis* et *Nouveaux Lundis*, son *Histoire de Port-Royal*, le mettent au premier rang des critiques.

On n'ignore pas que c'est à Juste Olivier que l'Académie de Lausanne dut l'honneur de le posséder au nombre de ses professeurs. Sainte-Beuve n'eut pas d'amis plus fidèles que le poète vaudois. C'est Juste Olivier qui l'attira chez nous et qui obtint pour lui la chaire qu'il devait illustrer avec tant d'éclat.

A la mort d'Olivier, on trouva dans ses papiers un pli non décacheté et portant cette suscription : « Ceci est mon testament ». Ce testament, écrit tout entier de la main de Sainte-Beuve, sur papier timbré, le 20 avril 1844, a été annulé par d'autres, postérieurs ; mais il est intéressant pour nous, dit Eugène Rambert, en ce qu'il montre combien était grande la confiance de Sainte-Beuve en Olivier, combien sincère son amitié. Il lui lègue sa bibliothèque, il le nomme son exécuteur testamentaire, et il l'institue, pour le cas où sa mère serait morte, son légataire universel. « Je lui lègue, dit-il, tout ce qui m'appartient en maisons, rentes ou autres propriétés, y compris mes œuvres littéraires. »

L'Université de Lausanne a raison de célébrer la mémoire de celui qui fut un des flambeaux de l'Académie dont elle est la fille. Elle se souviendra aussi, nous aimons à le croire, que Juste Olivier occupa de 1838 à 1845 la chaire d'histoire, spécialement créée pour lui, qu'il tient dans les lettres de notre pays une place bien autrement grande que Sainte-Beuve, et qu'il attend encore le monument que lui doit le canton dont il fut un des plus dignes fils et le chantre le mieux inspiré.

Il y a quelques années, notre journal lança un appel en faveur d'un monument à élever à Juste Olivier. Les souscriptions recueillies sont déposées à la Banque cantonale ; leur montant, au 30 juin dernier, était, intérêts compris, de fr. 788.50.

Le *Conteur* se propose de prendre très prochainement l'initiative de la constitution d'un comité, auquel incomberait la mission de continuer la campagne, afin de parfaire, le plus tôt possible, la somme nécessaire à la réalisation de cette œuvre patriotique. Des pourparlers sont engagés, à ce sujet, avec plusieurs personnes.

## Il faut tout voir du bon côté.

Ministre du saint Evangile,  
Tu dis : « Les temps sont difficiles,  
L'heure est à l'incrédulité !... »  
Pourtant, toute foi n'est pas morte.  
Des temples a-t-on clos les portes ?  
Il faut tout voir du bon côté !

Vieux éducateur de l'enfance  
Qui pestes contre l'ignorance,  
Et qui l'arrêtes, dépité,  
Ne vaut-il pas mieux que tu passes  
Pour en savoir plus que ta classe ?  
Il faut tout voir du bon côté !

Peuple, faut-il que je te plaigne,  
Quand tu répètes qu'on te saigne,  
Que les impôts ont augmenté ?  
N'es-tu pas co-propriétaire  
Du plus beau pays de la terre ?...  
Il faut tout voir du bon côté !

Pauvre époux qui parfois regrettes  
Que ta femme ne soit muette,  
Je voudrais rire, en vérité,  
Quand pour si peu je l'entends geindre :  
Les Mormons sont bien plus à plaindre...  
Il faut tout voir du bon côté !

« La main-d'œuvre est trop chère ! » clame  
Le paysan, la mort dans l'âme,  
Devant le sillon déserté...  
Il a le semoir mécanique,  
Et les faucheuses d'Amérique :  
Il faut tout voir du bon côté !

« La vieille langue de nos pères  
Se meurt ; on ne l'entend plus guère »,  
Dit monsieur Monnet, atristé.  
Mais voici Chambaz qui proteste !...  
Et puis, « Marc à Louis » nous reste :  
Il faut tout voir du bon côté !

A. ROULIER.

## La vie, au vol.

VOICI LE NOUVEL-AN

— Bonjour, chère madame :  
— Hé, bonjour. Je ne vous voyais pas. Comment va ?

— Ça va... ça va... merci, et vous-même ?  
— Oh ! voilà, horriblement grippée.  
— On l'entend ; vous n'avez presque plus de voix. Vous ne devriez pas sortir ; c'est une imprudence, par ce temps froid.

— Je le sais, mais que voulez-vous ; il le faut bien. Et tout mon monde qui attend le bon-enfant.

— Ah ! oui, le Nouvel-An. Quelle invention, ma chère ! C'est pour moi un vrai cauchemar. On n'a jamais tout donné. Et si seulement on savait quoi donner, pour faire plaisir ; car l'intention, entre nous, ça compte peu, maintenant.

— A qui le dites-vous ! Et tout est si cher, aujourd'hui !

Une voix par derrière :

— Tout est si cher ! Quelle erreur !  
Les deux premières dames, ensemble, en se retournant :

— Hé ! madame Chable ! Quel nouveau ! Bonjour.

— Bonjour. Gage que vous parlez du Nouvel-An ?

— Peut-on parler d'autre chose, en ce moment ?

— Et vous trouvez que tout est si cher ?  
— Certainement. On se ruine avec tous ces cadeaux. On se passerait bien de donner comme ça, à droite et à gauche, à des gens qui ne vous disent pas même merci... Mais, voilà, on ne peut faire autrement.

— Oh ! bien, moi, je ne me tracasse pas tant. D'abord, avec mon mari, nous avons décidé de supprimer entre nous les cadeaux de Nouvel-An. Lorsqu'on a besoin de quelque chose, on se l'achète et on n'attend point pour cela au 31 décembre. C'est plus simple et plus pratique. D'ailleurs, Marc me demandait ainsi : « Qu'est-ce que tu veux pour tes étrennes ? » — Rien. — Comment rien ? — Mais non, je t'assure, je n'ai besoin de rien. — Eh bien, tiens, voilà cinquante francs pour te l'acheter. » Et moi, je lui disais : « Merci, mon cher ; mais, à propos, toi-même, que désires-tu ? — Moi ? rien. — Enfin, voyons, rien ; les messieurs désirent toujours quelque chose ? — Non, vraiment, je ne saurais quoi. Si mon inventaire boucle favorablement, je m'accorderai une nouvelle robe de chambre. » Alors, vous comprenez, avec le billet qu'il m'avait donné pour mes étrennes, je lui achetais sa robe de chambre.

— Et puis, comme ça, c'est vous qui étiez dupée !

— Oh ! nous y sommes tellement accoutumés. Quant aux enfants, je ne me mets pas en frais à leur égard. Pour le cas qu'ils font des cadeaux ! Une semaine après, il n'en reste pas trace. A leur instinct de destruction, mieux vaut encore donner, comme aliment, quelques friandises ; elles sont faites pour cela. A mon beau-frère, mon mari adresse, chaque Nouvel-An, une cassette de cigares — il en reçoit une en échange ; — c'est une vieille habitude. Moi, lorsque je fais les bricelets, j'en envoie, dans un petit panier, quelques-uns à ma belle-sœur ; elle me renvoie le panier, avec quelques-uns des siens. Une année, je me dis : « Tiens, tante Adèle a mieux réussi ses bricelets que moi » ; l'année suivante : « Ah ! bien, il n'y a pas à dire, mais, cette fois, mes bricelets sont meilleurs que ceux de tante Adèle ». Aux quelques amis les plus intimes, nous adressons notre carte de visite « avec nos vœux les plus sincères pour la nouvelle année ». D'ailleurs, en nous-mêmes, nous en adressons autant à tout le monde. Et voilà !

— Oui, ce n'est pas compliqué. Vous êtes bien heureuse, chère madame, de vous en tirer ainsi.

— Qui donc vous empêche de faire comme moi ?  
J. M.

## Assurez-vous !

On nous écrit de Nyon :  
« Le *Conteur* a publié, il y a deux ou trois semaines, sous le titre : « Restitutions », un article montrant qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil.

» On serait parfois tenté de le croire :  
» J'ai un calendrier éphéméride que m'a

envoyé, à titre de réclame, une compagnie d'assurances sur la vie. Chaque feuillet contient, outre les renseignements relatifs au calendrier, une notice en faveur de l'assurance; tantôt sous forme de proposition, tantôt sous forme de citation d'économistes ou d'écrivains célèbres. On y voit nombre d'auteurs qui ne se sont sans doute jamais doutés qu'ils avaient écrit en faveur de l'assurance, et qui, très probablement, n'étaient même pas assurés.

» Ainsi, ce matin, en arrachant le feuillet, je vois, sur le nouveau, devinez quoi?... Un fragment du Polyeucte de Corneille. Tenez, plutôt :

POLYEUCTE

Nous le pourrons demain aussi bien qu'aujourd'hui.

NÉARQUE

Avez-vous cependant une pleine assurance  
D'avoir assez de vie et de persévérance ?

Et Dieu, qui tient votre âme et vos jours dans sa  
Promet-il à vos vœux de le pouvoir même ?

CORNEILLE.

» Le grand Corneille, courtier d'assurance !  
L'eussiez-vous cru ?

» Agréez, Messieurs, etc. » R.

### Grande soirée dramatique...

(CROQUIS DE SAISON)

— Ugène !  
— Hein ?...  
— C'est dans six semaines la « dramatique »  
du Chœur d'hommes !  
— Y a vieux temps que je ça sais.  
— Tu y vas ?  
— Aloo !

La grande salle de l'Hôtel-de-Ville devait  
ressaillir d'aise. Tout Villars-les-Pommes s'y  
pressait.

Le mélange était complet : des hommes, des  
femmes,.... pardon ! des messieurs, des dames,  
des demoiselles, des gamins ; des gros, des  
maigres ; des grands, des petits ; en un mot,  
toute l'échelle sociale.

Les places « d'avant-scène » — les premières  
— étaient occupées par l'élite de la contrée, à  
cinq cents mètres à la ronde. On y voyait ma-  
dame la syndique ; à côté d'elle, madame Pre-  
dolliet, flanquée de son mari et de ses trois fil-  
les. Plus loin, les demoiselles Cochar, et bien  
d'autres encore, dont les toilettes pimentées  
auraient plongé dans l'extase l'impressionniste  
le plus convaincu.

Les rangs suivants — le « parterre » — étaient  
moins intéressants, quoique plus serrés. Pres-  
que tous les occupants étaient des hommes,  
plus ou moins graves : la critique influente des  
grandes occasions.

Tout au fond, enfin, debouts sur des bancs  
et des chaises, les moins exigeants, ceux qui  
n'avaient pas voulu s'encombrer d'un billet,  
s'étagaient dans une fraternité étouffante —  
les « sixièmes galeries ». Et parmi ces derniers,  
notre Ugène, qui avait réussi à dénicher une  
toute petite place.

A demi caché dans l'embrasure d'une fenê-  
tre — oh ! il n'était pas gros, Ugène, — les yeux  
rivés sur la petite scène aux décors primitifs et  
branlants, il suivait de tout son être les héros  
du drame, dans leurs beaux habits dorés. Il  
aurait voulu les suivre jusque là-bas, dans les  
coulisses, où ils allaient d'un pas si décidé et  
bruyant !

Quand le noble chevalier — après quelque  
tirade indigeste — s'en allait, brandissant son  
épée bien brillante, oh ! qu'il aurait voulu l'ac-  
compagner, lui aider à punir les coupables, les  
bandits. Et sa petite main serrait plus fort l'é-  
pée imaginaire dont lui, Ugène, les aurait trans-  
percés, s'ils avaient été là !

Au fond, il ne savait pas bien qui il aurait

puni de cette façon ; mais qu'importe ! Si, pour-  
tant, ce devait être ce grand, là-bas vers le fond,  
qui ne disait rien et qui était bien laid. Et sous  
l'impression d'une idée fixe, Ugène se mit à le  
hair follement. Instinctivement, il comparait ce  
personnage sombre à cet autre dont on lui  
avait parlé le matin même à l'école du diman-  
che.

Maintenant, ça devenait du délire ; la puni-  
tion, le dénouement désiré était proche. Ses  
jambes tremblaient fiévreusement. Il ne voyait  
pas, devant lui, une grosse dame que le som-  
meil gagnait peu à peu. Il n'entendait pas non  
plus les plaisanteries à mi-voix qui agitaient  
d'un rire rustique ses compagnons des sixiè-  
mes galeries. Mais il était en ce moment plus  
heureux que « tout le peuple » que l'on enten-  
dait — là-bas, dans le lointain des coulisses —  
clamant joyeusement la mort du traître...

Ugène ne dormit pas de la nuit. Et le lende-  
main, il eut, plus que jamais, un dégoût im-  
mense de l'école, où il allait continuer à  
égrener le chapelet des leçons jamais sues...

— Ugène ! \* \* \*  
— Hein ?...  
— Te rappelles-tu la « dramatique » du Chœur  
d'hommes, y a deux ans ?  
— Oh ! oui !  
— ...Mais, tout de même, pourquoi avaient-ils  
tué le régent, tu sais, celui qui avait un ha-  
bit tout rouge ?  
— ...Ma foi ?... ma foi ?... C'était rude beau !  
H. S.

### Le décalogue du locataire.

Pour avoir la paix entre les habitants d'une  
même maison, il suffit, selon un journal d'Al-  
lemagne, d'observer les dix commandements  
que voici :

1. Tu te montreras toujours aimable et indulgent.
2. Tu salueras gentiment les autres locataires, mais tu éviteras de te lier avec eux.
3. Tu refuseras d'entendre les cancans que débitent sur leurs maîtres les domestiques de tes voisins.
4. Tu n'occuperas pas la même blanchisseuse, la même couturière, la même femme de ménage, etc., qu'un autre locataire.
5. Tu n'engageras pas une domestique ayant déjà servi dans une famille habitant la maison où tu loges.
6. Tu n'emprunteras aucune chose. Si la nécessité t'y oblige, tu la rendras aussitôt que tu le pourras.
7. Si tu renverses la caisse à ordures ou une autre chose sur l'escalier, tu en nettoieras les marches immédiatement.
8. Tu auras égard à ceux qui logent au-dessus, au-dessous ou sur le même palier que toi, et tu éviteras de faire du bruit inutilement.
9. Si tes voisins se querellent, ferme aussitôt ta fenêtre et éloigne-toi, de façon à ne rien saisir de leur dispute.
10. Ne te figure jamais que tes enfants sont plus sages que ceux des autres locataires.

### Que de saints !

On sait que la liste des saints du calendrier de  
l'*Almanach du Conteur*\* pour 1905 est la même  
que celle du calendrier héraldique vaudois. Nous  
devons à l'obligeance de M. Fréd.-Th. Dubois cette  
intéressante reproduction.

Semblable travail a été fait par M. le professeur  
Eugène Ritter, pour l'*Almanach de Genève*.

Voici, à ce propos, quelques renseignements ex-  
traits de la notice de M. Ritter, qui sert d'introduc-  
tion à la liste des saints de ce dernier Almanach.

Un jésuite belge, Jean Bolland, fut appelé en 1629  
à composer une grande collection de vies de saints.  
D'autres jésuites belges s'associèrent à lui et conti-

\* En vente au bureau du *Conteur*, dans les librairies et kiosques de journaux, 50 centimes.

nèrent son œuvre. De là, leur nom de Bollandistes.

Leur œuvre n'est pas encore terminée ; elle compte  
déjà plus de soixante volumes in-folio.

De 1643 à 1675, ont été publiés onze volumes don-  
nant la vie des saints qui ont leur fête dans les mois  
de janvier, février, mars et avril. Les Bollandistes  
mettaient, à cette époque, une année environ à ré-  
diger la vie des saints de trois jours.

De 1680 à 1794, ont paru quarante-deux volumes,  
allant jusqu'au milieu d'octobre. Deux ans étaient  
nécessaires, en moyenne, pour établir la vie des  
saints de trois jours.

L'œuvre fut interrompue en 1796. Reprise plus  
tard, on put, de 1845 à 1902, publier encore onze vo-  
lumes. « Mais, dit M. Ritter, les nouveaux Bolland-  
distes ont mis plus de deux ans à rédiger la vie des  
saints d'un seul jour, et leur œuvre semble ne de-  
voir trouver son terme que longtemps après l'an  
2000. »

Le nombre de saints dont les Bollandistes ont  
donné la vie dépasse de beaucoup douze mille. A  
chaque jour de l'année correspond une longue liste  
de saints.

Dans la liste de l'*Almanach du Conteur*, les saints  
du Nouveau-Testament occupent la première place,  
ainsi que les principaux saints de l'église chré-  
tienne primitive ; puis viennent les saints origina-  
ires de notre pays et ceux qui ont joué un rôle, soit  
sur terre vaudoise, soit en Suisse ; enfin les saints  
de la maison de Savoie et ceux auxquels nos égli-  
ses étaient dédiées ou qui étaient autrefois spécia-  
lement vénérés par nos ancêtres.

Nous avons parlé du *Calendrier héraldique  
vaudois*. Ce gentil calendrier — publié par M.  
Fréd. Dubois avec le concours de plusieurs héral-  
distes et édité par la librairie Payot et Cie — gagne  
de plus en plus la faveur du public. Pour 1905, il ne  
contient que des nouveautés : armoiries superbe-  
ment illuminées des évêques Guillaume et Othon  
de Champvent ; des sires de Glane, de la ville de  
Grandson, d'Ollon, des trois évêchés dont dépendait  
le Pays de Vaud ; des communes d'Onnens et  
de Montagny ; du Chenin, enfin, et de la Tour-de-  
Peilz. La couverture est ornée des armes du bail-  
liage de Vaud, et d'un magnifique porte-étendard  
des milices helvétiques.

On lira avec plaisir un des plus charmants ron-  
deaux d'Othon de Grandson, ainsi que les notes  
historiques, aussi claires que brèves.

### Onna poûra serveinta.

Lâi a duve sorte de dzeins que tsertsant de  
l'ovràdzo. Lâi a po quemeinci lè roudeu po la  
pllie granta eimpattia que prèyant lo bon  
Dieu de n'èin min trovâ, po cein que sant on  
bocon quemet lè baromètre. que ne pouant  
pas sè cllinna. Stausse l'amant bin lo pan  
copa, la tsè couâte, lo vin que n'è pas fifâ et ..  
l'ovradzo que l'è fé. Prâo su que peinsant que  
lâi a rein qu'ausse atant de pacheince que  
l'ovradzo : l'atteind adî.

Lâi a assebin dâi dzeins que voudrant bin  
pouai travaillî, ma que l'ant biau coudhi sè  
mettre ein mandze et sè dêvetî, ne tràovant  
min de besogne por leu. Dâi iadzo l'è bin lau  
dan, câ i'èin a que sant tant dadou que senail-  
lant : quemet la felhie à Potu. Sta fêmalla, la  
faillâi via de tsi leu po cein que lo père Potu  
l'avâi 'na dozanna d'einfants : dâi grands, dâi  
petits, dâi rodzo, dâi nâi, dâi frezi, dâi z'altro  
et dâi moquâo pas pou. La mère Potu avâi  
prâo à fère avoué sa marmaille et quand la  
Luise, la pe villie, l'eut prâ sè dize-sat'ans,  
faillu vère po allâ à maître pè la vela iò porrai  
gagni quaque batse et dêtserdzi on bocon sè  
père et mère.

L'ètai pardieu 'na balla fêmalla, dâi galèze  
djoute rodze et groche que dâi tiudron, on pe-  
tit nâz que fazâi on bocon lo dzênâo ào mâitet,  
carraie d'épaule, forta qu'on drudzon, et sèive  
âi caions assebin qu'on valet.

Ti lè dzo vouâitive lè papâ po vère se lâi  
avâi pas 'na pllièce, ma, ma fai, ne trovâve  
rein que lâi pllièzâi.

Onna veillâ que lo vesin ètai vegniâ pè l'ottò,